

Berne, le 6 février 2017/ nr
VL_Verordnung Veterinärbereich

Par email: vernehmlassungen@blv.admin.ch

Modification d'ordonnances du domaine vétérinaire
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

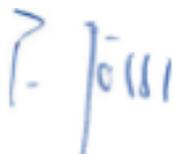
La protection des animaux est un sujet important et sensible. Ainsi, il convient de mettre en place les normes nécessaires dans ce domaine. La volonté de procéder à des modifications permettant une adaptation suite aux interventions parlementaires citées est ainsi saluée.

Néanmoins, le PLR.Les Libéraux-Radicaux regrette que la modification n'ait pas été utilisée afin de réduire le nombre de prescriptions en la matière. Il s'agit notamment de l'annexe 1 à l'ordonnance sur la protection des animaux dont le degré de précision dépasse le bon entendement dans le domaine de la détention des animaux domestiques et pour laquelle une simplification aurait été la bienvenue.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale



Samuel Lanz